# LE TRÈFLE

BULLETIN COMMUNAL DE HÉRON

COUTHUIN | HÉRON | LAVOIR | WARET-L'ÉVÊQUE

**VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2027 SE TROUVE À L'INTÉRIEUR !**

**89**

DÉC. 2026



**Joyeuses fêtes !**

**www.heron.be** | administration@heron.be | 085 71 12 75

commune de HÉRON

*La convivialité au naturel !*

Funérailles Libois Aurore

Organisation complète de funérailles
sur toutes les communes.

24h/24 - 7jours/ 7

www.funérailles-libois.be

0475/60.97.95
085/82.55.91

pflibois@hotmail.be



Magasin et bureau :
rue Auguste Seressia, 289A – 5300 Landenne
Funérarium :
rue du Château d'Eau 384 – 5300 Landenne



a.s. protection srl

DÉTECTION INTRUSION - INCENDIE
CAMÉRAS - CONTRÔLE D'ACCÈS - DOMOTIQUE

WWW.ASPROTECTION.BE
085 84 69 61

MIBZ
BCE 0478 161 894

RUE VIA 5 - 4218 COUTHUIN




S · Jacquemin

Honorer le passé, soutenir le présent.



Dans l'épreuve, vous
n'êtes pas seuls.

Eghezée · Perwez · Forville · La Bruyère

Funérailles · Monuments · Contrats obsèques

Joignables 24h/24 · 7j/7

081 51 13 66

funeraillesjacquemin.be

Toutes solutions à
vos problèmes
de cheminées

RAMONEUR.be

Tubage & Gainage
de cheminées

0475 550 963

Rue d'Envoz, 44 - 4218 COUTHUIN

Retrouvez nous sur Facebook

JN PELLETS & Cie SRL

Vente de pellets DIN+,
box de bois de chauffage,
bûches énergétiques et charbon

+ Aliments petit élevage



Possibilité de livraison

081/83.31.17
0476/51.34.37

j.nandrain@hotmail.fr

Rue de Hanret, 2
5380 Cortil-Wadon

Bancontact

Regifo
EDITION

Ce bulletin est réalisé par la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour
leur collaboration à la parution de cette édition

Nous nous excusons auprès de ceux qui
n'auraient pas été contactés

Vous souhaitez paraître dans le prochain numéro,
contactez-nous !

071 / 740 137 | info@regifo.be | www.regifo.be

# ÉDITO




Mes cher·e·s concitoyen·ne·s,

Alors que l'année 2026 touche à sa fin, les fêtes qui approchent nous invitent à regarder le chemin parcouru et, surtout, à apprécier ce qui fait la richesse de notre commune : ses habitants, leur engagement et les liens qui les unissent.

Au fil des pages de ce nouveau numéro du Trèfle, vous découvrirez une nouvelle fois combien Héron est une commune vivante et dynamique.

Nos écoles multiplient les projets pour permettre à nos enfants de grandir et de s'épanouir. Notre Maison des Jeunes a retrouvé ses locaux du Plein Vent, tandis que les nombreuses activités intergénérationnelles témoignent de l'importance des liens entre les plus jeunes et nos aînés.

Notre tissu économique local fait également preuve d'un beau dynamisme, comme l'illustre le succès de la deuxième édition du Salon *Atout Héron*, qui a rassemblé près de 500 visiteurs. Derrière chaque activité et chaque initiative, des femmes et des hommes entreprennent et contribuent à la vitalité de notre territoire. Ils méritent toute notre reconnaissance et notre soutien.

Mais au-delà de ces réalisations, c'est avant tout l'esprit de village, la solidarité et la convivialité que je souhaite mettre à l'honneur en cette fin d'année. Ces valeurs, si chères à nos quatre villages de Couthuin, Héron, Lavoir et Waret-l'Évêque, sont essentielles pour préserver ce plaisir de vivre ensemble.

Les prochaines semaines, nous offriront de belles occasions de cultiver cet esprit, notamment lors de notre Marché de Noël. J'espère vous y retrouver nombreux pour partager ces moments de fête.

À l'aube de 2027, gardons cette volonté de faire avancer notre commune ensemble, avec enthousiasme, responsabilité et attention aux autres.

En cette période de fêtes, j'adresse également une pensée particulière à celles et ceux qui traversent des moments difficiles, connaissent la solitude ou seront privés de la présence d'un être cher. Que cette fin d'année soit aussi l'occasion de leur témoigner notre solidarité et notre bienveillance.

Au nom du Collège communal et en mon nom personnel, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année et une année 2027 remplie de santé, de bonheur et de beaux projets.

Bien cordialement,

Votre Bourgmestre
**Eric HAUTPHENNE**

# SOMMAIRE


Enfance ..... 4
Enseignement ..... 5
Jeunesse ..... 7
Les ainés ..... 8
Vie économique ..... 10
Gestion des déchets ..... 14
DOSSIER - Taxe déchets ..... 20
Énergie & Climat ..... 23
Environnement ..... 24
Occupation de l'espace public ..... 27
Moulin de Ferrières & Tourisme ..... 28
Action sociale & Solidarité ..... 28
État civil ..... 29
Agenda ..... 31

# **Les Galopins** ont plongé dans le monde de l'étrange

Durant la première semaine des vacances d'automne, les Galopins ont accueilli les enfants pour un stage placé sous le signe du mystère et de l'imaginaire : « Le monde de l'étrange » !

Petits monstres, sorcières, contes et légendes ont rythmé cette semaine riche en découvertes, en jeux et en gourmandises. Les enfants ont notamment exploré le Bois de Ferrières accompagnés d'une guide du Parc naturel de la Burdinale-Mehaigne, plongé dans l'univers des contes et légendes au Musée de la Vie wallonne à Liège et profité de moments de détente à la plaine de jeux du centre sportif.

Entre aventures, bricolages, rires et surprises, petits et grands ont vécu une semaine pleine de fantaisie et de bonne humeur !

Un stage qui a permis aux enfants de s'amuser, de découvrir de nouveaux univers et de partager de beaux moments ensemble.









## La magie de **Noël au cirque**

**Du 21 au 24 décembre,** les Galopins inviteront les enfants à vivre une semaine féerique à l'occasion du stage « La magie de Noël au cirque » !

Au programme : magie, univers du cirque, surprises et ambiance de Noël pour terminer l'année en beauté.

**Infos et inscriptions :**
enfance@heron.be ou en ligne

# Le jukebox des enfants : un spectacle qui a fait vibrer **Couthuin-Centre !**

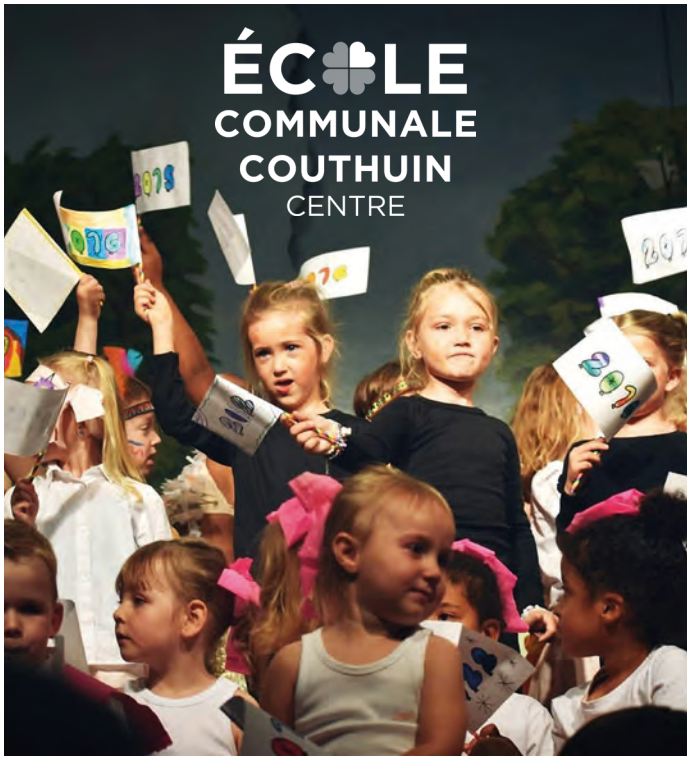


Le samedi 17 octobre, les élèves de l'implantation de Couthuin-Centre ont enflammé la scène à l'occasion de leur spectacle placé sous le signe de la musique et de la danse : « Le jukebox des enfants » !

**Le principe ?** Chaque classe a choisi une ou plusieurs chansons sorties l'année de naissance de ses élèves. Un véritable voyage musical à travers les générations, rythmé par des tubes incontournables ! De Dua Lipa à Keen'V, en passant par Calvin Harris, Soprano, Gims et bien d'autres encore, nos petits artistes ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour offrir un spectacle haut en couleur, plein d'énergie et de bonne humeur. Une chose est sûre : ils ont su faire vibrer la scène et faire chanter les souvenirs !
Après ce beau moment de partage et d'émotions, place à la convivialité autour d'un barbecue.
Un immense bravo à tous les élèves pour leurs prestations, ainsi qu'aux enseignants et à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle journée !

Un merci tout particulier aux membres du comité scolaire pour leur investissement, leur disponibilité et toute l'énergie consacrée à l'organisation de cet événement.

Une belle dose de musique, de sourires et de souvenirs pour faire danser Couthuin-Centre !

# À la découverte des poneys d'Équibalance avec les **élèves de Surlemez !**

Les élèves, de la 1re maternelle à la 1re primaire, ont eu la chance de rencontrer les poneys d'Equibalance, de les approcher, de les caresser et de les brosser tout en douceur. Un moment riche en émotions, en curiosité et en complicité, qui leur a permis de découvrir l'importance du respect de l'animal et de développer leur confiance en eux.

Grâce à de petits parcours adaptés, les enfants ont également pu travailler leur équilibre, leur coordination et leur motricité, tout en s'amusant et en relevant de nouveaux défis à leur rythme.

Les sourires et les regards émerveillés des petits cavaliers témoignent de la beauté de cette expérience, qui laissera certainement de merveilleux souvenirs à chacun !

Un immense merci à notre comité scolaire pour ce magnifique cadeau et pour son investissement dans l'épanouissement de nos élèves. Merci également à l'équipe d'Equibalance pour cette belle rencontre et ces précieux moments de partage !

De belles découvertes, de jolies rencontres et des souvenirs plein la tête !



# **Le Techni Truck :** une immersion ludique au cœur des métiers techniques !




Le 13 octobre, les élèves de 6e primaire ont eu l'occasion de vivre une expérience originale et enrichissante à bord du Techni Truck de la Province de Liège !

Véritable salle de classe mobile, cet espace d'apprentissage pas comme les autres leur a permis de partir à la découverte des métiers techniques de façon ludique, concrète et inspirante. L'objectif de cette animation ? Éveiller leur curiosité, déconstruire les idées reçues et leur faire découvrir que les métiers techniques sont bien plus qu'on ne l'imagine : ils sont modernes, créatifs, innovants et offrent de belles perspectives d'avenir !

Pour relever ce défi, nos jeunes apprentis ont dû faire preuve de logique, de réflexion et d'ingéniosité. Leur mission ? Programmer une serre automatisée capable de contribuer à la croissance des plantes !

Au fil de cette activité interactive, les élèves ont pu s'initier aux bases du codage, expérimenter, chercher des solutions et comprendre comment les nouvelles technologies peuvent répondre à des besoins concrets du quotidien. Ils ont ainsi découvert que derrière une installation automatisée se cachent des compétences variées, où se rencontrent informatique, technologie, créativité et résolution de problèmes.

Une belle occasion d'apprendre autrement, de mettre la main à la pâte et de se familiariser avec des domaines passionnants qui façonnent déjà le monde de demain !

Qui sait ? Cette expérience aura peut-être fait naître quelques vocations parmi les élèves !

*i* École communale de Couthuin : **Benoit Deveaux**, Directeur : 085 61 32 71 | ecole.communale@heron.be
École communale de Waret-l'Évêque : **Isabelle Ridelle**, Directrice : 085 71 14 39 | ec.waret@heron.be
www.ecolescommunalesheron.be

# Une magnifique aventure artistique avec **André Borbé !**

Après une première collaboration l'an dernier, l'école Saint-François a eu le plaisir d'accueillir à nouveau André Borbé, chanteur, compositeur, écrivain et poète pour enfants, dans le cadre du PÉCA et des Rencontres artistiques en classe.

Tout au long de ce début d'année, les élèves de primaire ont exploré les mots et la musique à travers différents ateliers : création d'une histoire collective, écriture, découverte des rimes et des vers, recherche d'une mélodie et répétitions. Chaque classe a ainsi imaginé et composé sa propre chanson, de la première idée jusqu'aux paroles et à la musique.

Pour clôturer ce beau projet, un local de l'école s'est transformé en véritable studio d'enregistrement ! Micros, matériel sonore et logiciel professionnel ont permis aux enfants de découvrir les coulisses de l'enregistrement et d'immortaliser leurs voix.

André Borbé s'est ensuite chargé du mixage des différentes pistes pour donner vie aux créations originales des élèves.

Les maternelles, quant à eux, accueilleront tout prochainement l'artiste Simon Laffineur !

De belles rencontres humaines et une formidable aventure créative, dont chacun peut être fier !

N'hésitez pas à découvrir un aperçu de ses chansons via ce QR code.




*i* **Sandrine Boullay**, Directrice de l'école de Saint-François
085 71 34 02 - direction@saintfrancois.be www.saintfrancois.be

# **Le retour de la MJ** au Plein Vent !

Après plus d'un an d'absence du Plein Vent à Couthuin, en raison de travaux, la MJ est enfin de retour dans ses locaux ! Durant cette période, ils ont temporairement investi les locaux des Châtaigniers à Couthuin, en attendant patiemment de retrouver leur maison.

Les jeunes reprennent enfin leurs marques et retrouvent leurs souvenirs dans l'accueil situé au Plein Vent. Le baby-foot, la table de billard, la cuisine, les jeux vidéo et les jeux de société sont enfin de retour et prêts à reprendre du service.

Lors de la réouverture, certains jeunes se sont exprimés sur leur retour dans ces locaux.

Théodora partage : *« je suis trop contente de revenir car la Mj est plus près de chez moi »* Louis ajoute : « *je ne dois plus aller jusque Héron »* Norah, membre depuis un an, explique qu'elle n'avait pas encore eu la chance de découvrir les locaux : *« j'adore découvrir ce local, il est plus grand et il y a plus d'activités »* Arthur, étant dans la même situation, ajoute : *« on se sent chez nous ici »*. Pour finir, la jeune Khadija, membre depuis maintenant deux ans, explique : *« on a tous nos souvenir ici et je me sens comme chez moi »*

Pour les nouveaux désireux de découvrir les locaux, n'hésitez pas à les rejoindre. L'accueil est un espace où les jeunes peuvent entrer et sortir comme ils le souhaitent, participer à diverses activités, passer du bon temps ou tout simplement chiller. C'est un endroit qui leur appartient, avec des animateurs à leur écoute.

Après plus d'un an, l'équipe a elle aussi pu retrouver ses bureaux et est très heureuse de pouvoir vous proposer de belles activités et de nouveaux ateliers pour cette année.

## La MJ Hecowala fait le plein de nouveautés !

La MJ Hecowala accueille du nouveau matériel dans ses antennes de Couthuin et de Héron. Au programme : **une table de air hockey, deux PS5, ainsi qu'un tout nouveau studio dédié à la création musicale, aux podcasts et à la création audiovisuelle.**

De nouveaux espaces et outils pour permettre aux jeunes de se retrouver, s'amuser et créer.




*« Bonjour, je m'appelle Noé, j'ai 14 ans. Je suis content d'enfin revenir à la MJ car je n'ai pas su venir beaucoup ces derniers temps. Les locaux de Couthuin m'ont manqué.*

*Premièrement, ça m'a manqué car je me rappelle les bons souvenirs que j'ai eus avec mes potes et les animateurs.*

*Deuxièmement, ça m'a manqué car je me souviens de cette époque quand je jouais de la guitare avec Thomas.*

*Finalement, ça m'a manqué car la nourriture est délicieuse et surtout les repas qu'on faisait nous-mêmes à l'accueil. »*

**Noé**

**Maison des Jeunes HéCoWaLa :** 085 73 01 09 - 0493 32 17 69
www.hecowala.be MJ Hecowala

**Couthuin :** Rue Pravée, 32 (Plein Vent) : Mardi de 16h à 19h - Mercredi de 12h à 19h - Jeudi de 16h à 19h
- Vendredi de 16h à 20h

**Héron :** Rue Saint-Martin, 15B (à côté de la bibliothèque) : Mercredi de 13h à 19h - Vendredi de 16h à 20h

## Qui dit rentrée scolaire, dit aussi reprise de nos belles animations intergénérationnelles !

C'est avec beaucoup de plaisir que les aînés des Châtaigniers ont retrouvé les élèves de l'École communale de Surlemez autour du thème de l'automne. Au programme : activités, échanges, sourires et bonne humeur !

Ces rendez-vous créent de belles complicités entre les générations… et celui-ci ne sera certainement pas le dernier !

Merci aux enfants, aux enseignantes et à nos aînés pour ces moments de partage.



## Un premier Lotto Bingo intergénérationnel couronné de succès !



Organisé par la MJ Hecowala, la Maison des Châtaigniers et le CCCA (Conseil consultatif communal des aînés), le premier Lotto Bingo intergénérationnel a réuni près de 100 participants le dimanche 20 septembre. Petits et grands ont passé une après-midi de jeu, de rires et de convivialité, avec de nombreux lots à la clé !

Merci aux organisateurs et aux généreux sponsors pour cette première édition réussie… qui en appelle d'autres !

## Goûter des aînés : qui sera le roi ou la reine de la galette ?

Le CCCA invite les aînés de la commune à son traditionnel **goûter de la galette des rois, le vendredi 8 janvier, dès 14h, à la salle Plein Vent.**

Entièrement organisé et offert par les membres du CCCA, ce moment convivial réserve une question gourmande : qui trouvera la fève et repartira avec la couronne… et un panier garni ?

Vous avez plus de 65 ans ? Inscrivez-vous ! Votre conjoint(e) peut vous accompagner, même s'il ou elle n'a pas 65 ans ou n'habite pas la commune : précisez-le simplement lors de l'inscription.

QUAND ?
**8 janvier**
dès 14h

OÙ ?
**Salle Plein Vent**
Rue Pravée 32, Héron

**Inscription obligatoire avant le 04/01/27**

**Jessica Loest**
**0493 13 82 19**
jessica.loest@heron.be

**Virginie Heine-Mattart**
**085 27 04 94**
virginie.heine-mattart@heron.be



# Couples jubilaires à l'honneur




**NOCES DE PALISSANDRE**

## Calogero MAZZA & Elsa SAMBO

Le 5 septembre 2026, le Collège communal a eu l'immense privilège de célébrer les 65 ans de mariage de Calogero Mazza et Elsa Sambo.

Originaires de Sicile et de Venise, leurs familles ont rejoint la Belgique après la guerre pour travailler dans les charbonnages et les mines. Mariés le 11 mars 1961, ils ont deux enfants. En 1990, ils construisent leur maison dans notre commune, où ils se sentent toujours aussi bien.

À la retraite, ils partagent leur temps entre numérique, cuisine, pâtisserie et jardin. Et cette année, ils ont eu la joie d'accueillir leur arrière-petit-fils ! Toutes nos félicitations pour ces 65 années d'amour et de complicité.




**NOCES D'OR**

## Armando PIRAGINE & Carmela MARTINO

Carmela et Armando se sont rencontrés dans leur jeunesse à Mottafollone, en Calabre (Italie). En 1973, la famille d'Armando s'installe à Vezin. Trois ans plus tard, Armando retourne chercher Carmela. Ils se marient le 1er août 1976 et rejoignent la Belgique avec une simple valise en carton, toujours conservée dans leur grenier.

Installés rue Pied du Thier à Couthuin depuis 1979, ils ont deux enfants et quatre petits-enfants. Le Collège communal leur réitère ses plus sincères félicitations pour ces 50 ans de mariage célébrés le premier août dernier !




**NOCES D'OR**

## Daniel VIGNERONT & Viviane GHISLAIN

Le 8 août 2026, le Collège communal a célébré les noces d'or de Daniel Vigneront, ancien conseiller communal originaire de Couthuin, et de Viviane Ghislain, originaire d'Anderlecht.

Mariés le 31 juillet 1976, ils doivent leur rencontre à Viviane, qui avait repéré Daniel et l'avait invité au réveillon… Ils ne se sont plus quittés depuis ! D'abord partagés entre Bruxelles et Couthuin, ils ont choisi de s'installer définitivement dans notre village.

Amateurs de football, ils sont les parents d'Anne-Sophie et Thibault, et les grands-parents de deux petites filles. Toutes nos félicitations pour ces 50 années de vie partagée !

ATOUT HÉRON

# LES NOUVELLES ACTIVITÉS

## ANDY FOSSION



### Natureno : la rénovation coordonnée avec Andy Fossion

Récemment installé à Héron avec sa famille dans une maison ancienne en cours de rénovation, **Andy Fossion** développe maintenant son activité Natureno dans notre commune.

Ingénieur en construction de formation, Andy a exercé une dizaine d'années dans le conseil au Luxembourg avant de revenir à sa passion première : le travail manuel et la concrétisation de chantiers de terrain. Fort de son expérience, il propose une prise en charge globale des projets de rénovation et d'extension.

Pour éviter les écueils fréquents liés au manque de coordination sur les chantiers, Natureno collabore étroitement avec un réseau de patrons-artisans locaux (maçonnerie, toiture, plomberie, finitions) pour compléter au mieux son offre de services. Le client bénéficie ainsi d'un interlocuteur unique pour le suivi complet des travaux, garantissant une communication fluide, une grande transparence et des solutions adaptées aux attentes de chacun.

Déplacements à Héron et dans un rayon de 45 minutes.

0471 35 88 03
info@natureno.be
Natureno
www.natureno.be

## ANNABELLE HAMENDE



### La médiation équine et les constellations au service du mieux-être

Récemment installée dans notre commune après avoir exercé en région liégeoise, **Annabelle Hamende** propose un accompagnement thérapeutique singulier alliant l'équicoaching et les constellations familiales.

Après une carrière dans le secteur administratif puis une formation en relation d'aide par le toucher, Annabelle a choisi de placer le cheval au cœur de sa pratique. Doté d'une perception sensorielle exceptionnelle, le cheval capte nos émotions inconscientes (stress, colères refoulées, blocages) et agit comme un miroir bienveillant pour aider la personne à en prendre conscience.

S'adressant aux adolescents et aux adultes, cette démarche est particulièrement adaptée aux périodes de transition, de remise en question, de burnout ou de difficultés relationnelles. En complément de l'accompagnement individuel avec ses chevaux, Annabelle anime également des ateliers de constellations systémiques et familiales (en groupe ou en séance privée), offrant un espace sécurisant pour dénouer les schémas qui freinent l'épanouissement personnel.

0497 30 37 64
danslesyeuxdediego@gmail.com
Dans les yeux de Diego

## JUDITH YERNAUX




### Le rééquilibrage alimentaire bienveillant avec Newtrition Coach

**Judith Yernaux** vient d'entamer une nouvelle étape professionnelle en se lançant comme coach en nutrition. Passionnée de sport et attentive à l'hygiène de vie, elle s'est certifiée auprès de l'organisme de formation Newtrition Coach Academy, soutenu par un encadrement régulier de nutritionnistes.

Loin des régimes restrictifs et de la focalisation sur la balance, sa méthode privilégie l'apprentissage d'un rééquilibrage durable au quotidien. Judith s'attache à comprendre l'histoire de chacun, intégrant la gestion du stress, le mode de vie et les émotions pour débloquer les freins vers une silhouette harmonieuse et une vitalité retrouvée. Son accompagnement s'adresse à toute personne désireuse d'adopter des habitudes saines dans le cadre du bien-être général.

Guidée par sa devise « Un esprit sain dans un corps qui est le mien », elle reçoit sur rendez-vous le mercredi, le jeudi et le samedi matin.

0460 97 43 17
judith.yernaux@newtritioncoach.com
Judith Yernaux -Newtritioncoach

## MARIELLE LEFÈVRE



### Redécouvrir l'herboristerie et le pouvoir des plantes

**Marielle Lefèvre** propose de renouer avec les savoirs traditionnels des plantes médicinales. Petite-fille d'agriculteurs, elle est revenue à ses premières passions après un parcours en économie. Formée notamment à l'École des Plantes de Lyon, elle met aujourd'hui son expertise au service de la transmission.

Conçue comme une démarche complémentaire et préventive pour préserver l'équilibre au quotidien, son activité s'articule autour d'ateliers pratiques et théorique. Au fil de cycles thématiques ou de séances ciblées, les participants apprennent à créer leur jardin, à réaliser des remèdes naturels (maux de l'hiver, digestion, sommeil) ou encore à composer des soins adaptés à la petite enfance.

Marielle cultive également à petite échelle des plantes locales pour élaborer ses propres tisanes artisanales, disponibles ponctuellement sur les marchés de notre région.

0473 94 25 52
hello@grainedelune.be
www.grainedelune.be

## DAVID VANDERLINDEN



### VDL Party met l'ambiance au cœur de vos fêtes

**David Vanderlinden** propose une prise en charge logistique et festive grâce à son entreprise VDL Party. Éducateur spécialisé et ancien animateur, il a mis son expérience de terrain au service de l'événementiel il y a dix ans.

Son concept repose sur une formule « clé sur porte » pensée aussi bien pour les particuliers (anniversaires, baptêmes) que pour les collectivités, écoles ou entreprises. VDL Party dispose d'une dizaine de châteaux gonflables, ainsi que de tout le matériel d'appoint indispensable : tonnelles, chapiteaux, chauffages et mobilier d'extérieur. Fort d'un réseau solide avec d'autres professionnels de la région, David s'adapte à chaque demande pour que la logistique ne freine jamais la fête.

La livraison est assurée gratuitement dans un rayon de 15 km autour de Héron, avec des déplacements possibles au-delà selon les projets.

0498 75 12 36
vdl-party@hotmail.com
www.vdlparty.be

## SARAH DENIS

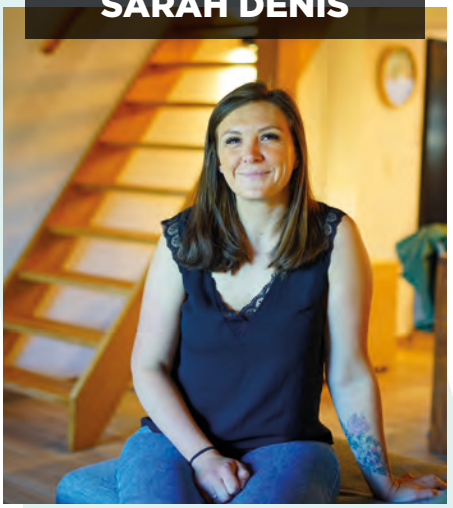

### Entre Vigne et Hortensia : un nouveau gîte tout confort à Héron

Depuis le 1er octobre, la commune compte un nouveau gîte pour accueillir les visiteurs : le gîte « Entre Vigne et Hortensia », aménagé par **Sarah Denis et son mari.**

Arrivé à Héron en 2019, le couple a transformé une ancienne dépendance en un hébergement touristique spacieux de 120 m², rénové avec soin. Pensé pour une totale autonomie, le lieu dispose d'une capacité de 5 personnes (deux chambres et un salon avec canapé-lit), d'une cuisine entièrement équipée, d'une douche à l'italienne ainsi que d'une terrasse et d'un jardin privatif.

Enseignants de profession, les propriétaires ont à cœur de soigner l'accueil de leurs hôtes. Particularité notable : Sarah maîtrise la langue des signes (en plus du français et de l'espagnol), permettant un accueil adapté et inclusif. Un livret détaillé de 30 pages a également été conçu pour guider les voyageurs à travers les sentiers de promenade et les commerces de proximité héronnais.

**Hébergement disponible à la location via les plateformes Booking et Airbnb (Entre Vigne et Hortensia).**

# RETOUR SUR LE SALON *ATOUT HÉRON* 2026 : UNE NOUVELLE RÉUSSITE !






Le dimanche 8 novembre dernier, le Heromnisports a accueilli la deuxième édition du Salon *Atout Héron,* organisée par l'Agence de Développement Local (ADL). Près d'une quarantaine d'exposants ont répondu présent pour faire découvrir leurs produits, leurs services et leur savoir-faire au public. Parmi eux, on retrouvait autant de participants déjà présents en 2024 que de nouveaux exposants venus tenter l'expérience pour la première fois, témoignant à la fois de la fidélité des acteurs locaux et de l'intérêt grandissant pour l'événement.

Avec près de 500 visiteurs, cette édition a enregistré une fréquentation en hausse par rapport à 2024 ! Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu découvrir la diversité et le dynamisme du tissu économique local, échanger avec les professionnels présents et profiter d'un moment de convivialité.

Cette année, le salon a également fait la part belle aux services communaux et paracommunaux, avec notamment la participation de l'accueil extrascolaire Les Galopins et de la Maison des Jeunes Hecowala, venus présenter leurs activités.

Au terme de cette journée, les retours positifs des exposants comme des visiteurs témoignent une nouvelle fois de l'intérêt d'un tel rendez-vous pour mettre en lumière les talents et les initiatives de notre commune.

L'équipe de l'ADL se réjouit de ce beau succès et remercie chaleureusement l'ensemble des exposants, des visiteurs et des partenaires qui ont contribué à la réussite de cette édition. Une belle démonstration du dynamisme et de la richesse du territoire héronnais !







ADL HÉRON

Place communale 9 à Couthuin adl@heron.be | Les agents de l'ADL :
**Raphaël Villafrate :** 085 71 39 81 | **Virginie Heine-Mattart :** 085 27 04 94
**Marion Deprez :** 085 71 12 81

18 & 19 DÉCEMBRE

# NOËL AU VILLAGE ET… UNE CORRIDA ! OLÉ !

**Les vendredi 18 et samedi 19 décembre 2026**, le Marché de Noël de Héron vous donne rendez-vous à la salle Plein-Vent, à Couthuin, pour deux journées placées sous le signe de la convivialité et de la magie de Noël. Venez flâner parmi les stands des exposants, trouver des idées de cadeaux et partager un moment chaleureux en famille ou entre amis. De quoi boire et manger sera également proposé sur place pour profiter pleinement de l'ambiance festive.

## Grande nouveauté cette année : la première édition de la Corrida de Couthuin !

Organisée **le vendredi 18 décembre**, à l'occasion de l'ouverture du Marché de Noël, cette course populaire promet un moment sportif et festif, ouvert aux petits comme aux grands. Plusieurs distances sont prévues afin que chacun puisse participer selon son âge et ses envies : 400 mètres pour les enfants, 2,5 km dès 12 ans, 5 km dès 14 ans et 10 km dès 16 ans. Que vous soyez coureur ou supporter, venez participer à cette première édition et encourager les sportifs dans une ambiance chaleureuse !

### INFORMATIONS PRATIQUES

Le Marché de Noël se tiendra **le vendredi 18 décembre, de 17 h à 23 h, et le samedi 19 décembre, de 15 h à 23 h, à la salle Plein-Vent**, rue Pravée 32 à 4218 Couthuin.

Le départ de la **corrida** est fixé le **vendredi 18 décembre à 18h30 pour les enfants et à 19h pour les adultes.**

Un rendez-vous festif à ne pas manquer pour lancer les fêtes de fin d'année à Héron !




**Inscrivez-vous !**

# DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE AUX SAVEURS DES TERRES-DE-MEUSE



Pour les fêtes, la Maison du Tourisme propose **deux packs gourmands** à offrir ou à partager, composés de produits variés issus de notre région (12,50 € ou 30 €).

Chaque pack contient également un challenge à réaliser en famille ou entre amis, en compagnie d'Alistair, l'écureuil mascotte des Terres-de-Meuse. Une façon ludique de (re) découvrir les richesses de notre région depuis chez soi !
Une idée originale pour faire plaisir, soutenir les producteurs locaux et partager un moment convivial pendant les fêtes.

**Les packs sont disponibles à la Maison du Tourisme (Quai de Namur 1, Huy) du 1er au 23 décembre, du mercredi au dimanche de 10h à 12h30 et de 13h à 17h.**

Un peu des Terres-de-Meuse au pied du sapin, avec une touche de gourmandise et d'aventure.

**085 21 29 15**
**info@terres-de-meuse.be**
**www.terres-de-meuse.be**

# **Nouveau :** le calendrier 2027 des collectes du BEP distribué dans le bulletin communal

Chaque année, le BEP distribue gratuitement dans votre boîte aux lettres le calendrier des collectes au format papier. Simple et pratique, il reste un outil de référence pour connaître les jours de collecte. Pour l'édition 2027, le BEP a souhaité intégrer le calendrier au centre de ce bulletin communal sous la forme d'un **carnet détachable**. Pensez à l'extraire et à le conserver !

**Et pour les adeptes du numérique, c'est encore plus facile, à tout moment :**

- Sur le site de BEP Environnement : consultez ou téléchargez votre calendrier en quelques clics ;
- Via l'application Recycle! : dates de collecte, rappels personnalisés, conseils pratiques… tout est dans votre poche !

À chacun son format, à chacun sa façon de rester informé !

## Bons PMC : rien ne change !

Rassurez-vous : votre bon d'échange contre des sacs PMC gratuits se trouvera bien dans le calendrier, inséré dans votre bulletin communal, comme par le passé.





© Ph. Piraux



# LES DÉCHETS **ORGANIQUES**



## DÉCHETS DE CUISINE



Marc de café et sachets de thé, épluchures et coquilles, aliments périmés.

## PETITS DÉCHETS DE JARDIN



Herbes, plantes d'appartement, fleurs fanées, déchets végétaux de jardin.

## AUTRES DÉCHETS



Cartons de surgelés, bâtons de glaces (genre frisco), essuie-tout, nappes et mouchoirs en papier, litières biodégradables, cartons alimentaires souillés.

## INTERDIT



Langes



Sac d'aspirateur



Litière minérale



Coton-tige



Protection hygiénique



Cendres froides de bois non traité

DIRECTION **ORDURES MÉNAGÈRES**



DIRECTION **SAC PMC**



Pot en terre cuite



Briquaillons

DIRECTION **RECYPARC**

## CONSIGNES À SUIVRE

Attention, n'achetez pas n'importe quels sacs... **Seuls les sacs biodégradables réglementaires BEP** bien triés sont collectés !
Retrouvez les conseils d'utilisation et la liste des points de vente des sacs biodégradables sur **www.bep-environnement.be**
Les emballages en **plastique** n'ont pas leur place dans le sac organique.

COMMUNES ZÉRO DÉCHET

## HÉRON S'ENGAGE

dans un programme d'actions pour tendre vers le **zéro déchet !**

POINT DE CONTACT SUREMBALLAGE

### Suremballage en vue ?

Pour plus d'informations, consultez le Point de contact Suremballage. C'est ainsi que nous réduisons les déchets ensemble !

## CALENDRIER EN LIGNE

Consultez à tout moment le calendrier en ligne sur **bep-environnement.be**

## GUIDE DE TRI EN LIGNE

Pour toutes questions relatives au tri des déchets consultez notre guide de tri sur : **www.bep-environnement.be/collectes-tri-des-dechets/guide-du-tri**

Be WaPP

## LE GRAND NETTOYAGE

**Du jeudi 1er au dimanche 4 avril 2027**
Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur **www.bewapp.be**

INFOS SUR LE TRI ET LE RECYCLAGE : **fostplus.be** ou **trionsmieux.be**

## Téléchargez gratuitement l'app Recycle!




- Toujours avoir le calendrier de collecte à portée de main.
- Recevoir les rappels de collecte.
- Tout savoir sur le tri des déchets.
- Connaître la localisation des bulles à verre et des recyparcs.

**Administration communale de Héron**
Place Communale, 1 • 4218 Couthuin
Tél.: 085/27.04.92
**www.heron.be • administration@heron.be**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.
Le mercredi après-midi de 14h à 16h30.
Le samedi de 10h à 12h (Sauf en juillet et août).

Editeurs responsables: Renaud Deguelde - Directeur Général du BEP - Av. Sergent Vrithoff, 2 à 5000 Namur • L. Spaan - Fost Plus asbl - Kouterveldstraat 2, 1831 Diegem - (à partir du 01.01.2027) • 2027 • Imprimé sur papier 100% recyclé • Ne pas jeter sur la voie publique.

# CALENDRIER 2027

## COLLECTES EN PORTE-À-PORTE

DES DÉCHETS MÉNAGERS

**HÉRON**

## Tableau 2027 des collectes

0* Jour de passage inhabituel | Déchets ménagers résiduels & déchets organiques | Papiers & cartons | PMC | Encombrants

### COUTHUIN, HERON, LAVOIR, WARET-L'EVEQUE

Toutes les collectes ont lieu le **jeudi (jour de passage inhabituel le samedi*)**

| | JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 7, 14, 21, 28 | 4, 11, 18, 25 | 4, 11, 18, 25 | 1, 8, 15, 22, 29 | 13, 20, 27 | 3, 10, 17, 24 | 1, 8, 15, 22, 29 | 5, 12, 19, 26 | 2, 9, 16, 23, 30 | 7, 14, 21, 28 | 4, 18, 25 | 2, 9, 16, 23, 30 |
| | 7, 21 | 4, 18 | 4, 18 | 1, 15, 29 | 13, 27 | 10, 24 | 8, 22 | 5, 19 | 2, 16, 30 | 14, 28 | 13*, 25 | 9, 23 |
| | 14 | 11 | 11 | 8 | 8* | 3 | 1, 29 | 26 | 23 | 21 | 18 | 16 |

La collecte des encombrants se fait sur demande auprès de la Ressourcerie Namuroise au **081/26.04.00**. Infos: www.laressourcerie.be

Le service communal des Travaux procédera au **ramassage de vos sapins de Noël dépourvus de toute décoration** le lundi 11 janvier à Couthuin et le mardi 12 janvier à Héron, Lavoir et Waret-l'Evêque.

**Collectes 2027 dans les recyparcs : Vélos :** samedi 17 avril | **Jouets :** samedi 9 octobre

**DATES** DE FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE VOTRE RECYPARC

Vendredi **01/01/2027**, Samedi **02/01/2027**, Samedi **01/05/2027**, Jeudi **06/05/2027**, Mercredi **21/07/2027**, Jeudi **07/10/2027**: Journée des préposés, Jeudi **11/11/2027**, Vendredi **24/12/2027**: Fermé à partir de 12h, Samedi **25/12/2027**, Vendredi **31/12/2027**: Fermé à partir de 12h

## CONSIGNES GÉNÉRALES pour une bonne collecte des déchets.

### HORAIRES

Sortez vos déchets **avant 6h** le matin du jour de collecte **ou la veille au soir après 18h.** Attention, en juin, juillet et août,en cas de fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5h du matin. Veuillez sortir vos déchets avant 5h ou la veille au soir.

### DÉPÔTS

Faites en sorte que vos sacs de déchets résiduels, vos papiers-cartons, vos sacs organiques et vos sacs PMC soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver **en bord de voirie** et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur car cela rend difficile le travail des collecteurs. Enfin, évitez de les mettre dans la rigole quand il pleut.
**En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible au camion de collectes.**

### DÉCHETS COUPANTS

Pour la collecte de déchets résiduels en sac payant ou dérogatoire, **emballez les déchets coupants dans du papier journal,** de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.

### POIDS MAXIMUM

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser **15 kg**.

### FERMETURE DES SACS ?

Fermez vos sacs de façon à ce que le collecteur puisse saisir facilement le sac par le dessus (pas de bandes adhésives).

### INTEMPÉRIES

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont parfois dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez rentrer vos déchets et ressortez-les à la prochaine collecte du même type.

### UN SOUCI DE COLLECTE ?

Consultez prioritairement notre site **bep-environnement.be** ou appelez le **081/718.211**

**N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos sacs de déchets organiques et papiers-cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.**

# LE SAC **PMC**



## EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Bouteilles



Flacons



Barquettes et raviers



Sacs et sachets



Pots et tubes



Films





Capsules de boissons

## EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols



Barquettes et raviers



Couvercles, bouchons et capsules



Capsules de boissons

## CARTONS À BOISSONS



## INTERDIT



**N'imbriquez pas** les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs (laissez-les en vrac).

**N'accrochez rien** à l'extérieur du sac.



## CONSIGNES À SUIVRE



**Égouttez et videz** bien tous les emballages.

**Aplatissez** les bouteilles, remettez le bouchon.





**Retirez les films en plastique** qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac PMC.

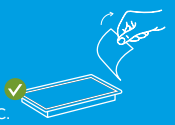

**Enlevez le film en plastique** de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.

## INTERDIT DANS LE SAC PMC

### DIRECTION **RECYPARC**

Les batteries et piles



Les appareils électr(on)iques (incl. Vapes, smartphones, ...)



Les bonbonnes de gaz




Les emballages avec bouchon de sécurité enfant "pousser-tourner"



Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants



Les emballages durs avec une contenance supérieure à 8 L

Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone

La frigolite



Autres objets :



### DIRECTION **ORDURES MÉNAGÈRES**



## COMMENT TRIER LES **DÉCHETS DANGEREUX ?**

**D**échets **S**péciaux des **M**énages




### EMBALLAGES **VIDES*** *bien vidés

**AVEC** bouchon de sécurité enfant "pousser-tourner"



**AVEC** un de ces 2 symboles



### EMBALLAGES **NON-VIDES***

Avec un de ces pictogrammes de danger



### EMBALLAGES **VIDES OU NON-VIDES**

d'huile de moteur et de lubrifiants, de carburants, de pesticides, de colles, de peintures et vernis, de bombes de mousse polyuréthane, tubes de silicone

**ATTENTION,** pas repris au recyparc, appelez le 112

## PMC



### EMBALLAGES **VIDES*** *bien vidés, bien égouttés, bien raclés

**SANS** bouchon de sécurité enfant "pousser-tourner"



**SANS** un de ces 2 symboles



Emballages durs avec une contenance inférieure à 8 litres

Exemples d'emballages :



Aérosols* (désodorisant, mousse à raser...)



Détachant textile



Liquide de rinçage



Nettoyant WC



Gel WC



Lessive / adoucissant

* Tous les aérosols vides sont autorisés dans le Sac PMC sauf les aérosols des produits repris dans la colonne des Déchets Spéciaux des Ménages (comme une bombe de peinture, de vernis, etc.)

**Des doutes? N'hésitez pas à vous adresser aux préposés du recyparc.**

# LES BULLES À **VERRE**








Le verre coloré et incolore ont chacun leur place.

## **INTERDIT** DANS LES BULLES


Couvercle en métal


Capsule


Couvercle en plastique

→ DIRECTION **SAC PMC**


Porcelaine


Miroir ou verre plat cassé


Néon et ampoule


Bouchons en liège

→ DIRECTION **RECYPARC**


Opaline


Cristal


Le verre résistant aux hautes températures

→ DIRECTION **ORDURES MÉNAGÈRES**

## PLUS DE PLACE DANS LES BULLES ?

- Rendez-vous vers d'autres bulles à verre ou au recyparc. Trouvez toutes les bulles et recyparcs sur **l'app Recycle !** ou sur **www.bep.environnement.be**
- Appelez les services de collecte au **081/718.211** pour signaler le problème.
- **N'abandonnez pas vos bouteilles aux pieds des bulles. Les dépôts clandestins autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme une infraction environnementale passible de poursuites administratives et judiciaires.**

## **CONSIGNES** À SUIVRE

**Séparez** le verre incolore du verre coloré.
**Bien vider** et enlever les **couvercles** et **bouchons**.

# LES **PAPIERS-CARTONS**



**EN PORTE-À-PORTE OU AUX RECYPARCS**

## **INTERDIT**

### PAPIERS

Papiers propres et non souillés.



### CARTONS

Cartons propres, non souillés et aplatis.

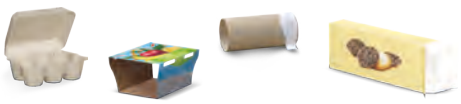



Film et sac en plastique

Sac de ciment

Papier peint

→ DIRECTION **DÉCHETS ORGANIQUES**

→ DIRECTION **SAC PMC**

→ DIRECTION **ORDURES MÉNAGÈRES**

→ DIRECTION **RECYPARC**

## CONSIGNES À SUIVRE

Vos papiers-cartons **ne peuvent pas être présentés en vrac**; mais rangés dans une boîte en carton résistante ou dans le conteneur jaune ou à couvercle jaune.
N'utilisez **pas de contenant en plastique** pour présenter vos papiers-cartons à la collecte.
N'utilisez **ni bandes adhésives ni sacs en plastique.**
Les conteneurs papiers-cartons doivent être sortis **uniquement lorsqu'ils sont pleins.**

**BON*** PMC
* 1 seul bon par ménage
pour un rouleau de
20 Sacs Bleus PMC **gratuits !**
Ce bon est valable du 01/01/2027 au 31/12/2027

Commune de **Héron**

**Ce bon pourra être échangé à l'Administration Communale** (Accueil) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ainsi que le mercredi de 14h à 16h30 et le samedi de 10h à 12h. Vous pouvez acheter des sacs supplémentaires à la même adresse.

# Votre taxe sur les immondices via votre eBox




Moins de papier, plus de simplicité ! Dans le cadre de la numérisation de ses services, la Commune de Héron vous propose désormais de recevoir votre invitation à payer la taxe communale sur les immondices dans votre eBox Citoyen.

## L'eBox, qu'est-ce que c'est ?

L'eBox Citoyen est votre boîte aux lettres électronique sécurisée, mise à disposition par les pouvoirs publics. Elle vous permet de recevoir et de consulter en ligne les documents et les messages de nombreux services publics, au même endroit.

Un moyen pratique de retrouver vos documents administratifs, sans devoir conserver tous les courriers papier !

## Comment activer My eBox ?

Rendez-vous sur **www.myebox.be** et suivez ces quelques étapes :

1. **Identifiez-vous** à l'aide d'une clé numérique, comme itsme ou votre carte d'identité électronique (eID).
2. **Configurez votre profil :** indiquez votre adresse e-mail, choisissez votre langue de réception et donnez votre accord pour activer My eBox.
3. **Confirmez** votre adresse e-mail en introduisant le code de vérification à 6 chiffres reçu par courriel.

C'est fait! **Lorsqu'un nouveau document est disponible dans votre eBox, vous recevez une notification par e-mail.**

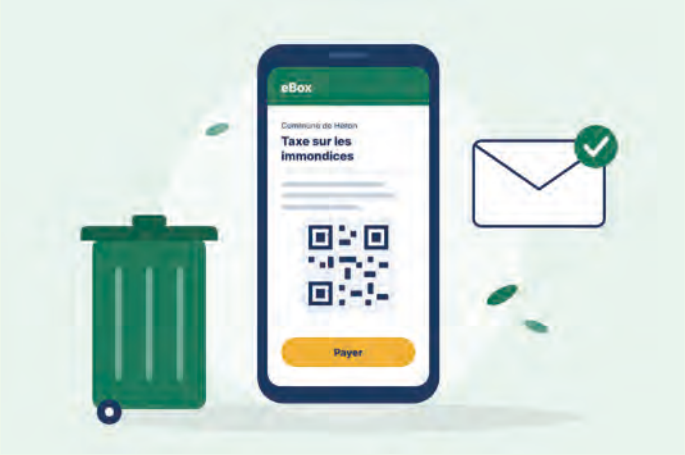


## Dès cette année, votre taxe communale dans votre eBox




Cette fin d'année, les personnes disposant d'une eBox ont déjà reçu leur invitation à payer la taxe communale sur les immondices. Par ailleurs, un QR code vous permet également de faciliter le paiement.

## Quels avantages pour vous ?

- Un **accès simple et sécurisé** à vos documents administratifs, où que vous soyez.
- Une **notification par e-mail** dès qu'un nouveau document est disponible.
- **Moins de papier** et des démarches administratives simplifiées.

En utilisant My eBox, vous contribuez aussi à rendre les services publics plus efficaces et à réduire la consommation de papier.

**Pas encore utilisateur de My eBox ?**
C'est le moment de vous lancer : www.myebox.be/fr
**Vous préférez le courrier papier ou n'utilisez pas les outils numériques ?**
Pas d'inquiétude : l'envoi postal restera assuré pour les citoyens qui ne sont pas connectés.

TAXE DÉCHETS

# Taxe déchets : pourquoi une telle augmentation en 2027 ?

**Une augmentation que le Collège communal aurait souhaité éviter, mais qu'il se doit de vous expliquer en toute transparence.**



**Nous le savons : une augmentation de taxe n'est jamais une bonne nouvelle,** particulièrement à une époque où de nombreux ménages doivent être attentifs à leurs dépenses.

L'augmentation de la taxe déchets prévue pour 2027 est importante. Nous aurions sincèrement souhaité pouvoir l'éviter.

Mais cette décision ne résulte ni d'une volonté de la Commune d'augmenter ses recettes, ni d'une dégradation de la gestion communale. Elle est principalement la conséquence d'un mécanisme imposé par la Région wallonne et d'une forte augmentation des coûts annoncés par le BEP Et l'ensemble des communes wallonnes doivent faire face à cette augmentation.

## Le « coût-vérité » : une obligation imposée aux communes par la Région wallonne

En matière de gestion des déchets, les communes ne sont pas libres de fixer la taxe comme elles l'entendent.

Le Gouvernement wallon leur impose en effet de respecter le principe du « coût-vérité », selon lequel les recettes liées à la gestion des déchets doivent couvrir au minimum 95 % et au maximum 110 % des dépenses admissibles.

En cas de non-respect de cette obligation, les communes s'exposent à des sanctions financières.

Le système repose donc sur une répartition des responsabilités assez particulière :

**La Région wallonne**
fixe les règles et impose aux communes de couvrir les coûts de gestion des déchets.

**Les intercommunales**
dont le BEP pour Héron, établissent les coûts des services de collecte et de traitement des déchets qu'elles assurent.

**Les communes**
doivent trouver les recettes nécessaires pour financer ces dépenses, notamment en fixant le prix des sacs poubelles et le montant de la taxe annuelle.

**En d'autres termes, la Région impose les règles, le BEP nous communique les coûts et la Commune doit présenter la facture à ses habitants.**

## Depuis de nombreuses années, nous avons tout fait pour limiter le montant de la taxe

Depuis plusieurs années, notre volonté a toujours été la même : faire payer aux Héronnaises et aux Héronnais le moins possible, tout en respectant nos obligations légales.

Pour cela, le Collège communal a systématiquement cherché à fixer les recettes au plus près du minimum légal de 95 % des dépenses.

Cette politique a porté ses fruits.

Entre 2019 et 2024, le coût moyen par habitant n'a augmenté que de 2,83 €, soit 4,60 % sur l'ensemble de cette période.

À titre de comparaison, le coût de la vie augmentait de près de 20 % pendant ces mêmes années.

Cela signifie que, pendant plusieurs années, nous avons réussi à contenir très fortement l'évolution de la facture déchets, malgré un contexte général de hausse des prix.

Ce résultat ne doit rien au hasard. Il est le fruit d'une volonté constante de préserver le pouvoir d'achat de nos concitoyens.

## En 2025 et 2026, un équilibre devenu de plus en plus difficile

Malheureusement, la situation s'est détériorée.

**En 2025, deux phénomènes se sont conjugués :**

- Une augmentation, en cours d'année, des coûts facturés par le BEP.
- Une diminution des recettes provenant de la vente des sacs poubelles, particulièrement les sacs jaunes destinés aux déchets ménagers résiduels.

Résultat : les recettes n'ont couvert que 88 % des dépenses, alors que la réglementation wallonne impose un minimum de 95 %.

Et pour 2026, les chiffres extrapolés après dix mois laissent craindre que nous ne puissions, une nouvelle fois, atteindre ce seuil obligatoire.

La Commune risque donc de subir des sanctions financières, qui pèseraient à leur tour sur ses finances et, indirectement, sur les contribuables.

Nous nous retrouvons ainsi dans une situation paradoxale : malgré notre volonté de limiter la taxe, nous sommes contraints de revoir son montant pour respecter les obligations régionales.

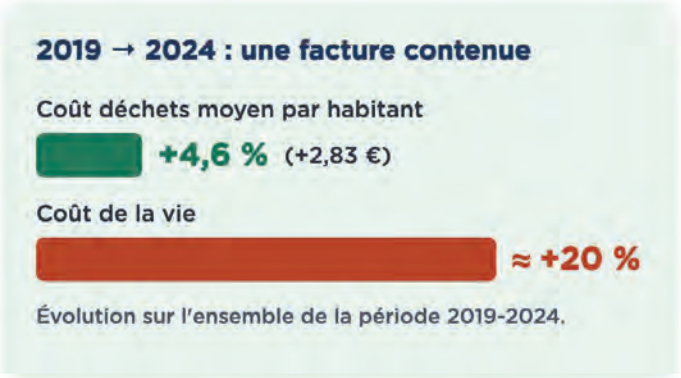


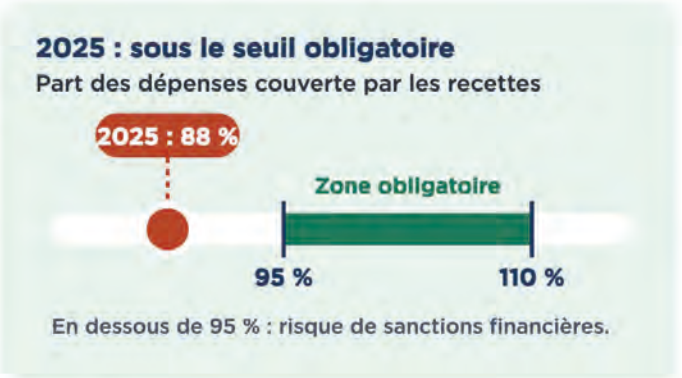


## Pour 2027, une augmentation des coûts de plus de 72 000 € annoncés par le BEP!

Le 8 septembre dernier, le BEP nous a communiqué ses prévisions budgétaires pour 2027.

Et les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Le montant total des prestations concernées passerait de 387.511 € en 2026 à 459.947 € en 2027.

Cela représente une augmentation de 72.435 € en une seule année, soit près de 19 % !

Plusieurs postes connaissent des augmentations particulièrement importantes (voir l'infographie ci-contre).

Ces augmentations ne sont pas décidées par le Conseil communal de Héron. Elles résultent des prévisions de coûts qui nous sont communiquées pour assurer les services de gestion des déchets.

Et pourtant, c'est bien notre Commune qui doit trouver les moyens de les financer.

Comment pourrions-nous absorber une telle augmentation sans revoir les recettes, alors que nous étions déjà proches du minimum légal les années précédentes ?

C'est pourquoi, en sa séance du 29 octobre, le Conseil communal a fixé aux montants suivants les taxes pour l'année 2027 :




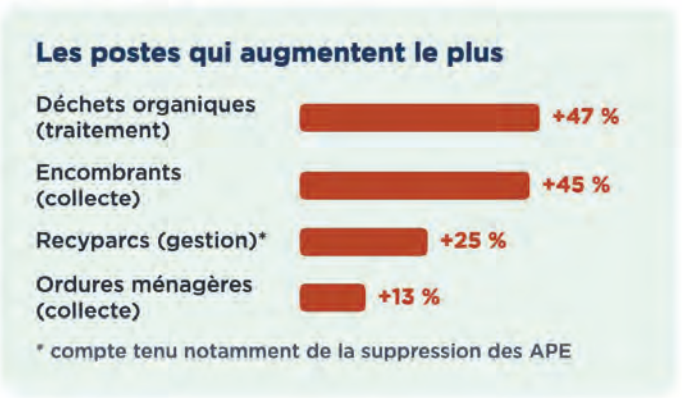

## Taxe déchets 2027 : les montants

| 1 personne | 2 personnes | 3 personnes | 4 personnes | 5 personnes ou + |
|---|---|---|---|---|
| 88 € | 137 € | 171 € | 202 € | 220 € |

**SACS INCLUS**

Rappelons que la taxe comprend la mise à disposition de 2 sacs poubelles d'une contenance de 60 litres ou de 4 sacs d'une contenance de 30 litres par personne dans le ménage.

**FAMILLES MONOPARENTALES**

En outre les familles monoparentales bénéficieront de la mise à disposition de 10 sacs poubelles supplémentaires d'une contenance de 60 litres ou de 20 sacs d'une contenance de 30 litres.

**DÉGRÈVEMENT DE 20 €**

Par ailleurs, pour les ménages dont l'ensemble des revenus imposables ne dépassent pas le montant du revenu d'intégration visé à l'article 14 de la loi du 26 mai 2002, un dégrèvement de 20 € sera accordé sur présentation au Collège communal de l'avertissement-extrait de rôle.

## Un service public essentiel

Si le montant annuel de cette taxe peut, à juste titre, paraître élevé pour certains ménages, il mérite néanmoins d'être mis en perspective avec l'ensemble des services dont chacun bénéficie tout au long de l'année. Pour un ménage de quatre personnes, par exemple, la taxe de 202 € représente environ 3,88 € par semaine. Pour ce montant, les citoyens bénéficient non seulement de la collecte régulière de leurs déchets ménagers, mais aussi de la collecte sélective, de l'accès au recyparc, de la prise en charge et du traitement des déchets ainsi que du service d'enlèvement des encombrants.

Ménage de 4 personnes

**3,88 €**

**par semaine**

soit 202 € par an

- Collecte des déchets ménagers
- Collecte sélective
- Accès au recyparc
- Traitement des déchets
- Enlèvement des encombrants

Autant de prestations qui nécessitent des moyens humains, des équipements, des infrastructures et des traitements adaptés, dans le respect des exigences environnementales. Sans minimiser l'effort financier demandé aux ménages, il nous paraît important de rappeler que cette taxe contribue à financer un service public essentiel, dont l'utilité dépasse largement le simple ramassage des sacs poubelles.

## Un système qui fait porter aux communes une responsabilité qu'elles ne maîtrisent pas

Il faut enfin avoir le courage de poser une question de fond : est-il normal que les communes soient contraintes d'annoncer et de percevoir des augmentations de taxes résultant de décisions prises à d'autres niveaux de pouvoir ?

**Cette répartition des responsabilités ne nous paraît ni équilibrée ni satisfaisante.**

Nous estimons qu'il faut davantage de cohérence et de transparence.

Soit la Région assume pleinement les conséquences financières des règles qu'elle impose, soit elle accorde aux communes une plus grande autonomie dans la manière de financer la gestion des déchets.

Elle devrait également mettre en place des mécanismes permettant de mieux récompenser les communes et les citoyens qui réalisent de véritables efforts de tri et de réduction des déchets.

Il n'est pas acceptable que les bonnes pratiques environnementales ne se traduisent pas davantage par des avantages financiers pour les ménages.

## Notre engagement : continuer à défendre les intérêts des Héronnais

Nous comprenons parfaitement que cette augmentation suscite des interrogations, voire du mécontentement. Nous le partageons.

Mais notre responsabilité est aussi de garantir la continuité d'un service indispensable, de respecter nos obligations légales et de préserver les finances communales.

Nous continuerons donc à examiner chaque dépense avec attention, à rechercher toutes les possibilités de limiter les coûts et à défendre, auprès des autorités compétentes, un système de financement plus juste.




JEUDI 3/12

# Et si on partageait notre énergie ?

## Découvrez le projet AgriCom

Et si l'électricité produite près de chez vous profitait directement aux habitants et aux entreprises de la région ? C'est le principe du projet AgriCom, qui vise à un partage d'électricité sur les communes de Héron, Wanze, Burdinne et Braives.

Concrètement, les personnes disposant de panneaux photovoltaïques pourront partager leur surplus d'électricité avec d'autres membres de la communauté, qu'il s'agisse de particuliers, d'agriculteurs ou d'entreprises. L'électricité est ainsi valorisée localement, plutôt que d'être injectée dans le réseau sans bénéficier directement aux consommateurs du territoire.

L'objectif est double : **permettre aux producteurs de mieux valoriser leur électricité et aux consommateurs de bénéficier d'une énergie locale**, avec la perspective de réduire leur facture. Cette démarche contribue également à renforcer la résilience du territoire face aux fluctuations des prix de l'énergie et à soutenir la transition énergétique.

Le projet s'adresse à tous les habitants et aux entreprises des quatre communes, avec ou sans panneaux photovoltaïques. Chacun pourra ainsi envisager une participation adaptée à sa situation.

### Une initiative ancrée dans notre territoire

Le projet européen AgriCom entend renforcer la résilience des territoires ruraux face aux crises énergétiques tout en limitant leur impact environnemental. À Héron, la Régie communale autonome du Moulin de Ferrières a été retenue dans le cadre d'un appel à candidatures pour bénéficier d'un accompagnement au lancement de ce partage d'énergie. L'ASBL WattLabs, issue du GAL Burdinale-Mehaigne et du GAL Meuse Condroz Hesbaye, est également partenaire du projet.

### En savoir plus ?

Une séance d'information organisée par Énergie Commune et WattLabs se tiendra ce jeudi 3 décembre à 19 h, dans la salle du Conseil communal, place communale 9 à Couthuin. Elle permettra de découvrir le fonctionnement du projet et de poser ses questions.

*i* **Arthur Bertrand,** Chargé de mission au GAL Burdinale Mehaigne : 0491 24 14 77 - a.bertrand@mch-economie.be - www.energiecommune.be/projet/agricom/



# Un petit geste pour la planète
## Réparer, chiner, partager… ensemble, c'est mieux !

*Lors de chaque publication du bulletin communal, le service Environnement vous propose désormais d'adopter « Un petit geste pour la planète »*

La Maison des Jeunes Hecowala, en collaboration avec la commune de Héron, vous invite à son Repair Café et vide-grenier, le samedi 5 décembre 2026, de 13h à 16h, à la salle communale de Héron, rue Saint-Martin.

La MJ Hecowala a récemment repris la coordination du Repair Café, avec la volonté de poursuivre cette belle initiative citoyenne et de favoriser la solidarité, le partage de savoir-faire et la réduction des déchets sur la commune.

Cet événement convivial et durable est l'occasion de donner une seconde vie à vos objets, de faire de bonnes affaires et de passer un agréable moment entre habitants.



**Thomas Dardenne –** MJ Hecowala - hecowala.thomas@gmail.com - 0493 32 17 69

### Au programme :

- **Réparation de petit électroménager :** apportez vos petits appareils en panne et profitez des conseils de nos réparateurs.
- **Affûtage de couteaux :** redonnez du tranchant à vos lames grâce à un service d'affûtage.
- **Customisation de meubles :** envie de relooker un meuble ou de lui donner une seconde jeunesse ? Cet atelier est accessible uniquement sur inscription.
- **Atelier de réparation couture :** un bouton à recoudre, une fermeture à changer ou un vêtement à ajuster ? Nos couturières vous accompagnent avec plaisir.
- **Vide-greniers :** organisé par les jeunes de la MJ Hecowala, il vous permettra de chiner, de dénicher des objets originaux et de faire de bonnes affaires.

Que vous ayez un objet à réparer, un vêtement à raccommoder, un meuble à transformer ou simplement l'envie de flâner parmi les stands, vous êtes les bienvenus !

Venez partager un moment chaleureux placé sous le signe de la convivialité, de l'entraide et de la récupération. Avec la MJ Hecowala et la commune de Héron, réparons plutôt que de jeter !

# Le projet d'aménagement de la place Fayat et des plaines du Moulin de Ferrières récompensé

**Le 22 octobre dernier, le projet d'aménagement de la Place Fayat et des plaines du Moulin Ferrières a été récompensé par un Award dans la catégorie « Approche intégrée ».**

Cette distinction a été décernée dans le cadre d'une journée thématique organisée par le SPW Environnement et l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AwAC), consacrée à la végétalisation et à la gestion de l'eau comme leviers d'adaptation aux changements climatiques.

Une belle reconnaissance pour ce projet conçu avec le bureau d'études Atelier Paysage, qui conjugue aménagement paysager, gestion de l'eau et respect de la biodiversité.




À terme, le site deviendra un véritable parc rural, invitant à la promenade, à la quiétude et aux moments de convivialité dans un environnement naturel préservé.

Le chantier a démarré depuis la mi-novembre pour une durée prévue de 150 jours ouvrables.

**On vous met rendez-vous dans quelques mois pour inaugurer ce magnifique projet ?**

# **Projet de végétalisation** à Héron



En 2024, la Commune de Héron a obtenu un subside de la Région wallonne dans le cadre de l'appel à projets « Végétalisation à l'échelle d'un quartier ». L'objectif : faire davantage de place à la nature dans nos villages pour améliorer le cadre de vie et rendre notre territoire plus résilient face aux changements climatiques.

Les espaces verts jouent en effet un rôle essentiel : ils contribuent à atténuer les effets des fortes chaleurs en limitant les îlots de chaleur, favorisent l'infiltration de l'eau et participent à la prévention des inondations. Ils offrent également des lieux agréables où se retrouver et renforcent le bien-être au quotidien grâce à un accès plus aisé à la nature.

## Un espace plus vert, plus accueillant et plus convivial

À Héron, le choix du Collège communal s'est porté sur l'espace public de la rue Saint-Martin, devant la crèche communale La Héronnière, la bibliothèque, la Maison des Jeunes et la salle communale. Ce lieu fréquenté par de nombreux citoyens fera l'objet d'un réaménagement conçu avec le bureau d'études Archi Nature et l'entreprise couthinoise Pensée Sauvage.

Le projet prévoit l'enherbement d'une partie de l'espace, la plantation d'arbres — notamment des tilleuls, des érables champêtres et des cornouillers mâles — ainsi que l'installation de plantes vivaces et de graminées. Les façades seront également végétalisées. Des bancs et des jeux réalisés à partir de poutres de chêne viendront compléter l'aménagement.

Ce projet contribue à remettre la nature au cœur du village et à offrir un environnement plus accueillant aux enfants, aux familles, aux usagers des différents services et à l'ensemble des citoyens : la végétation apportera de la fraîcheur durant les périodes estivales, tandis que les plantations et les aménagements favoriseront la biodiversité et la convivialité.

# **Calendrier communal 2027 :** l'eau dans tous ses états




Une fois n'est pas coutume, en décembre, la Commune vous offrira gratuitement un calendrier aux couleurs locales pour vous accompagner tout au long de l'année 2027. Cette édition mettra à l'honneur le cycle de l'eau dans tous ses états, une thématique qui sera également développée au fil de l'année dans un dossier spécial du bulletin communal et sur les réseaux sociaux.

À Héron, l'eau façonne nos paysages, nourrit nos écosystèmes et contribue à notre qualité de vie. Face aux changements climatiques, entre périodes de sécheresse et fortes pluies, sa préservation et sa bonne gestion sont devenues des enjeux essentiels.

Pour mieux comprendre le parcours de l'eau sur notre territoire, le calendrier vous proposera chaque mois une photo prise dans notre commune, accompagnée d'un geste concret pour préserver cette précieuse ressource, à mettre en pratique à votre échelle, dans votre jardin, sur votre terrain ou au quotidien.

Car l'eau est un patrimoine commun dont la préservation est l'affaire de tous !

Le calendrier sera distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres au cours du mois de décembre et disponible à l'administration communale.

# Entretien des cimetières : une initiative intergénérationnelle

L'entretien des cimetières communaux est assuré tout au long de l'année par les ouvriers du service technique communal. Leur travail régulier permet de veiller à la propreté, à l'entretien et au respect de ces lieux de mémoire et de recueillement.

Si l'entretien des sépultures individuelles relève, conformément aux directives du SPW, de la responsabilité des familles, certaines circonstances particulières peuvent toutefois rendre cette tâche difficile à accomplir. C'est notamment le cas en l'absence d'héritiers, lorsque les proches sont éloignés ou lorsque l'âge ou l'état de santé ne permet plus d'assurer cet entretien.

C'est dans cet esprit de solidarité que six jeunes du Patro ont proposé de consacrer deux matinées à l'entretien de certaines sépultures dans les cimetières communaux.

En échange de leur engagement, les jeunes ont reçu une petite rétribution financière destinée à contribuer au financement de leur prochain voyage en Croatie. **Une belle illustration de la solidarité entre générations, au service des familles et du respect de nos lieux de mémoire.**






# Respect des espaces publics

## Pensons à ramasser les crottins

Les espaces publics, et notamment les pelouses de jeux, sont des lieux de rencontre et de détente pour tous. Afin de préserver la propreté de ces espaces et de respecter les riverains, les cavaliers sont invités à ramasser les crottins laissés par leurs chevaux, tant **sur les espaces de jeux que devant les habitations.**

Un geste simple, empreint de civisme, qui contribue au bien-être de tous et au respect de notre cadre de vie !

## Filets d'eau : leur entretien incombe aussi aux citoyens

Feuilles mortes, boue et déchets peuvent obstruer les filets d'eau et empêcher une bonne évacuation des eaux pluviales, notamment lors de fortes pluies.

Conformément à l'article 31 du Règlement général de Police, chaque riverain est tenu de **veiller à la propreté du trottoir ou de l'accotement longeant son immeuble, jusqu'à la rigole comprise lorsqu'elle existe.**

Un entretien régulier permet de favoriser le bon écoulement des eaux pluviales, de limiter les risques d'inondation et de préserver la propreté de notre commune.

Un geste simple, une obligation pour chacun, un bénéfice pour tous !

# Journées Wallonnes de l'Eau 2027 : une foule d'activités gratuites en mars !

Et si le mois de mars était l'occasion de découvrir notre région sous un autre angle ? **Du 13 au 28 mars 2027,** les Journées Wallonnes de l'Eau reviennent avec une programmation variée et 100 % gratuite pour tous les publics.

Coordonné par les Contrats de Rivière de Wallonie et leurs partenaires, cet événement propose des balades guidées, des visites de sites et d'infrastructures, des chasses au trésor, des expos et des concours photo. Une belle opportunité pour explorer la richesse et les enjeux de l'eau.

Les journées Wallonnes de l'eau

*i* **Programme complet & inscriptions dès janvier sur www.meuseaval.be**

# Une plateforme en ligne pour gérer les occupations du domaine public



## Vous prévoyez des travaux ou une activité nécessitant d'occuper temporairement l'espace public ?

Une autorisation préalable est nécessaire. Depuis le mois d'octobre, vous pouvez introduire votre demande en ligne, via une nouvelle plateforme dédiée.

Toute occupation temporaire de l'espace public doit faire l'objet d'un arrêté de police. La demande doit être introduite auprès de la zone de police **au moins 10 jours ouvrables avant le début de l'occupation**, qu'il s'agisse de travaux, d'un déménagement ou de toute autre activité nécessitant d'occuper la voie publique.

## Comment introduire votre demande ?




**www.godp.be** ou **e-guichet** du site communal

Rendez-vous sur **www.godp.be** et suivez les étapes suivantes :

1. Créez votre compte en choisissant votre statut : particulier, société ou association. Confirmez ensuite votre inscription via l'e-mail reçu.
2. Sélectionnez « Faire une demande d'occupation », puis choisissez la commune concernée.
3. Complétez les informations demandées : nature du projet, dates et horaires, coordonnées des personnes concernées, localisation précise sur une carte interactive, emprise de l'occupation, signalisation temporaire, éventuelles déviations et nuisances pour les usagers de la voie publique.
4. Joignez, si nécessaire, les documents utiles à l'analyse de votre demande : plans, photos ou fichiers PDF.
5. Validez votre demande. Une fois l'autorisation délivrée, vous recevrez un e-mail vous permettant de télécharger l'arrêté de police officiel.

## Consultez aussi les mesures de circulation

La plateforme permet également à chaque citoyen de consulter les arrêtés de police en vigueur sur le territoire de la commune de Héron et de prendre connaissance des éventuelles mesures de circulation particulières.

## Un outil commun à six communes




Développée à l'échelle des six communes de la zone de police Hesbaye Ouest, cette plateforme s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets « Territoire intelligent / Smart Région 2023 » de la Région wallonne. L'objectif : soutenir le développement de solutions numériques innovantes au service des citoyens et améliorer la gestion du territoire.

**Besoin d'aide pour compléter votre demande ?**
N'hésitez pas à prendre contact avec Virgine Heine-Mattart au 085 27 04 94.

MOULIN FERRIÈRES
COMMUNE DE HÉRON

## MOULIN DE FERRIÈRES & TOURISME

03/01




# UNE VEILLÉE D'HIVER FÉERIQUE AU MOULIN DE FERRIÈRES

Terminez les vacances d'hiver en beauté et laissez-vous transporter le temps d'une soirée hors du temps ! Le dimanche 3 janvier à 17 h, le Moulin de Ferrières vous invite à une veillée d'hiver à l'ancienne, dans la cour du moulin illuminée par la lueur des flambeaux et des braséros.

Contes envoûtants, musique et ambiance chaleureuse attendent petits et grands, comme autrefois autour du feu de la cheminée. Et pour réchauffer cœurs et papilles, galette des rois, vin chaud et chocolat chaud seront au rendez-vous !

**Réservation obligatoire**

### INFORMATIONS PRATIQUES :

- **Quand ?** Dimanche 3 janvier à 17 h
- **Où ?** Moulin de Ferrières
- **Tarif :** 16 € par personne, incluant une part de galette des rois et une boisson chaude

**Une parenthèse de convivialité, de magie et de nostalgie à partager en famille ou entre amis.**

## ACTION SOCIALE & SOLIDARITÉ

# Besoin d'un coup de main pour l'entretien de votre maison ? Pensez aux Titres-Services du CPAS de Héron !

Vous éprouvez des difficultés à effectuer certaines tâches ménagères ? Vous manquez de temps pour entretenir votre habitation ? Ou vous souhaitez tout simplement vous libérer du temps pour profiter davantage de votre famille, de vos loisirs ou d'un peu de repos ?

Le CPAS de Héron, à travers son service Titres-Services, vous propose une aide pour l'entretien de votre domicile ! Nos aide-ménagères vous accompagnent dans vos tâches ménagères quotidiennes, notamment :

- Le **nettoyage** et l'entretien de votre habitation ;
- Le **repassage** de votre linge ;

**Service des Titres-Services du CPAS de Héron**
0473 89 70 91

# Iles de paix : campagne annuelle 2027




Comme chaque année depuis plus de 50 ans, Iles de Paix organise sa campagne annuelle de sensibilisation et de récolte de fonds. **Du 1er janvier au 15 février 2027,** plusieurs milliers de volontaires s'impliquent activement dans la campagne Iles de Paix et vendent nos objets en Wallonie et à Bruxelles. Ils se mobiliseront quant à eux sur la voie publique, principalement les 15, 16 et 17 janvier 2027.

Soutenir notre action, c'est, en Belgique, contribuer à l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire de plus de 60 000 élèves, tout en sensibilisant des milliers de citoyens aux enjeux globaux. En Afrique, en Amérique latine et en Europe, c'est participer au financement de projets d'envergure pour des systèmes alimentaires durables, défendre le droit à l'alimentation et promouvoir la dignité humaine.



## Naissances

**20/07/2026 : MATTART Abby,** enfant de MATTART Médéric et EVANS Pauline

**23/07/2026 : HOUBOTTE Marion,** enfant de HOUBOTTE Amaury et JORTAY Gwendoline

**05/08/2026 : DEPAS PETIT Anabelle,** enfant de PETIT Grégory et DEPAS Amandine

**14/08/2026 : FOSSÉPRÉ Flora,** enfant de FOSSÉPRÉ Mathieu et FERY Isabelle

**27/08/2026 : JADOT Timéo,** enfant de MORSA Eric et de JADOT Laetitia

**28/08/2026 : SCHEPERS Lucie,** enfant de SCHEPERS Guillaume et de BARNABÉ Laura

**28/08/2026 : LODEWYCKX Jade,** enfant de LODEWYCKX Antoine et de WINANT Laura

**02/09/2026 : VANDE CATSYNE Larry,** enfant de VANDE CATSYNE Charles-Andrew et de WOUTERS Sophie

**03/09/2026 : DUCHÊNE Basil,** enfant de DUCHÊNE Loïc et de ADAM Tracy

**16/09/2026 : GAILLY Chloé,** enfant de GAILLY Florian et de BORLON Sybille

**02/10/2026 : JAMOTTE Marceau,** enfant de JAMOTTE Kévin et de GOFFIN Charlotte

**02/10/2026 : BEAUJEAN Tëlyo,** enfant de BEAUJEAN Mélissa

**12/10/2026 : MICHOTTE Milo,** enfant de MICHOTTE Gaël et de HOUSARD Tiffany

**26/10/2026 : DUCHESNE HUMBLET Valentina,** enfant de DUCHESNE Jeremy et de HUMBLET Maurine



## Décès

- **STIERNON Willy,** né le 20/11/1940, décédé le 13/07/2026
- **DEMARCHE Christiane,** née le 20/04/1950, décédée le 09/08/2026
- **GILLES François,** né le 26/0/1970, décédé le 30/09/2026
- **GOFFIN Nadine,** née le 28/02/1955, décédée le 20/10/2026
- **MALHERBE José,** né le 21/05/1949, décédé le 23/10/2026
- **LEONARD Jean-Claude,** né le 11/07/1951, décédé le 25/10/2026
- **GEMINE André,** né le 09/09/1945, décédé le 30/10/2026
- **FLAWINE Franz,** né le 28/04/1948, décédé le 01/11/2026
- **FOSSEPRÉ Gabrielle,** née le 02/03/1934, décédée le 06/11/2026



## Mariages

- **KUYPERS Jehan et STINGLHAMBER Hortense,** le 04/07
- **CHERET Kilian et COLSON Mélanie,** le 01/08
- **HOUTHOOFDT Maxime et LÉONARD Fiona,** le 21/08
- **LEDURE Patrick et THISE Isabelle,** le 29/08
- **KOHL Colin et SERVAIS Manon,** le 29/08
- **BAIKRICH Joël et MATTART Christelle,**le 03/10
- **FRIPPIAT David et DRELON Loren,** le 03/10
- **LOSÉRO Rémi et DE WITTE Justine,**le 24/10
- **DEJASSE Christophe et LAFONTAINE Claudine,** le 31/10
- **BILLIET Sébastien et DELVAUX Tamara,** 13/11

### Noces de diamant

**Époux DE BEL Lucien et SCHOONJANS Annia,** le 24/09/26

**ERRATUM – Dans la précédente édition,** il fallait lire « Noces de diamant » de Monsieur et Madame Bodau-Naa et non « Noces d'or ». Nos excuses pour cette erreur.

# De belles rencontres au Salon du Vin de Couthuin

## 19, 20 et 21 FÉVRIER 2027

Salle Plein Vent



Dégustation d'huîtres
et petite restauration.

www.salonduvindecouthuin.be  Salon du Vin de Couthuin

# Décembre 2026 > mars 2027

| DATE | ACTIVITÉ | LIEU | ORGANISATEUR |
|---|---|---|---|
| **03/12** | Séance d'information « Et si on partageait l'énergie ? Découvrez le projet AgriCom » | Salle du Conseil communal (9 place communale) | Energie Commune & WattLabs |
| **05/12** | Repair Café | Salle communale de Héron | MJ Hécowala |
| **18/12** | Corrida de Couthuin | Plein Vent | RCA Sport & Culture |
| **18 < 19/12** | Noël au Village | Plein Vent | RCA Sport & Culture |
| **20/12** | Balade du Père Noël à Waret-l'Évêque | Dans les rues de Waret-l'Evêque | Comité des Fêtes de Waret-l'Évêque |
| **27/12** | Passage à 2027 | Moulin de Ferrières | Comité des Joyeux Lavoirois |
| **03/01** | Veillée féérique au Moulin de Ferrières | Moulin de Ferrières | RCA Moulin de Ferrières |
| **08/01** | Goûter des Aînés : qui sera le roi ou la reine ? | Salle Plein Vent | CCCA |
| **19/01** | Don de sang | Salle Communale de Héron | Croix Rouge de Belgique |
| **27/01** | Animation « L'Heure des histoires » | Bibliothèque de Héron | Réseau de lecture publique Burdinale-Mehaigne |
| **17/02** | Animation « L'Heure des histoires » | Bibliothèque de Héron | Réseau de lecture publique Burdinale-Mehaigne |
| **19 < 21/02** | Salon du Vin | Salle Plein Vent | Les Compagnons des Cépages ASBL |
| **7/03** | Dîner spaghettis | Salle Plein Vent | Comité des Fêtes de Waret-l'Évêque |
| **14/03** | Grand quizz | Salle Plein Vent | RCA Sports & Culture |
| **20/03** | Grand feu | Information à venir | Comité Folklorique Couthinois & Le Patro |
| **28/03** | Chasse aux œufs | Rue Guilitte à Waret-l'Evêque | Comité des Fêtes de Waret-l'Évêque |
| **29/03** | Grande Chasse aux oeufs | Moulin de Ferrières | Commune de Héron |

*Retrouvez tous les stages organisés à Héron ici*

LE PETIT MARCHÉ de Couthuin

**CHAQUE MERCREDI MATIN, ENTRE 8H ET 13H,**
**sur la place communale : « Le Petit Marché de Couthuin »**
**Plus d'actualités sur le site www.heron.be**

Pompes Funèbres **KIMPLAIRE**

**Burdinne – Fernelmont**
**Eghezée – Wasseiges**

**Une entreprise familiale à votre service**

FUNÉRARIUMS
FLEURS
MONUMENTS
ASSURANCES DÉCÈS

**Service 7j7 et 24h/24**




**081/26 26 04**
**085/71 10 63**
**0477/06 83 40**

**www.funerailles-kimplaire.be**



MAZOUT LELOUP
Entreprise agricole

Leloup MAZOUT
085 71 25 31

AdBlue®
Q8 Oils

Depuis 1980



WORLD BEER AWARDS BELGIUM GOLD

Maredret 1893 Monasterium

GOLD Women's INTERNATIONAL TROPHY 2023

L'héritage des Sœurs de l'Abbaye




L'ABUS D'ALCOOL NUIT À LA SANTÉ.



GRAND MERCI

AUX ANNONCEURS
CHEZ QUI NOUS VOUS
RECOMMANDONS
VOS TRAVAUX ET ACHATS !



OUVERT LE DIMANCHE MATIN DE 9H À 12H30

Mr.Bricolage
www.mr-bricolage.be
RUE D'EGHEZÉE 3 - 081 26 01 31
FORVILLE (FERNELMONT)

1-MRB 999 / 1 MRB 999 PLAQUES D'IMMATRICULATION
Click & Collect
MACHINE À TEINTER
DUPLICATION CLÉS
DÉCOUPE BOIS

LOXAM Service de location LOXAM
Location d'outils et de matériel pour tous vos travaux

Lundi de 12h30 à 18h30 Du mardi au samedi de 9h00 à 18h30



INFIDYL SOINS
SPRL DEHAN

Tous types de soins infirmiers à domicile (toilettes, injections, pst, prise de sang, soins palliatifs...)

Une équipe dévouée à votre service 7j/7.

T/F : 085 84 68 62
GSM : 0477 29 51 10
Rue des Châtaigniers 13a
4218 COUTHUIN



O'tour du bois
arboriste - grimpeur - élagueur - sylviculteur

0473/325 688
@otourdubois.arboriste
otourdubois.arboriste@gmail.com
https://otourdubois-arboriste-grimpeur-elagueur.webnode.be
TVA : BE 0739.617.674



Éditeur responsable : Eric Hautphenne, Bourgmestre - Place communale, 1 - 4218 Héron | Réalisation : Commune de Héron | Impression : REGIFO Edition srl - Fosses-la-Ville - Tél. : 071/74.01.37 - info@regifo.be